



Parc
naturel
régional
du Pilat



Accompagnement au renouvellement de la charte 2026-2041

Grands Café du Parc (salve 2) – compte-rendu des travaux
Saint-Genest-Malifaux, Maclas et Les Haies les 20, 23 et 24 juin 2022

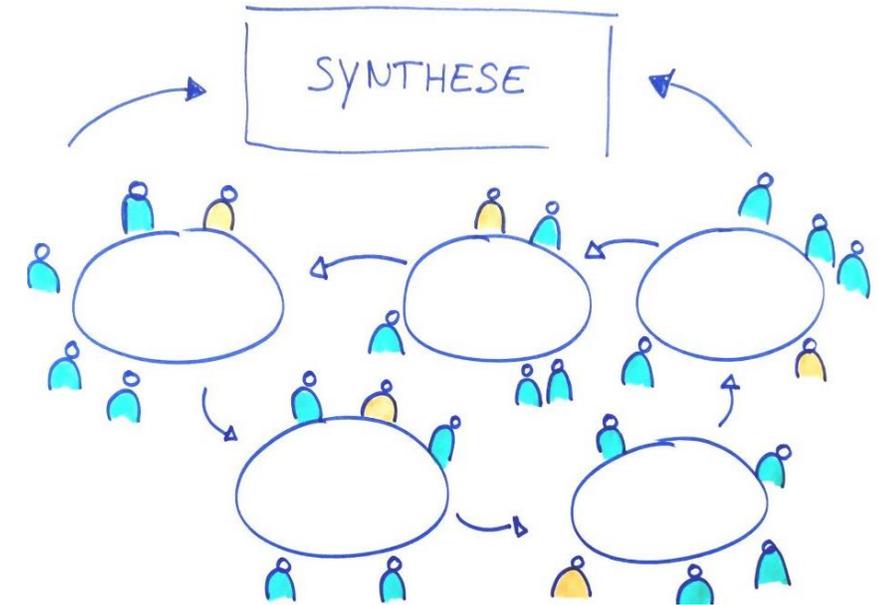
Grands Cafés : Salve 2

Contexte et méthode des ateliers :

- Organisés les 20, 23 et 24 juin 2022 de 18 h à 20 h 30 à Saint-Genest-Malifaux, Maclas et Les Haies.
- Environ 150 participants, sur l'ensemble des trois ateliers organisés pour la deuxième salve de travail en format créatif et participatif.
- Travaux en sous-groupes de 8 participants environs répartis sur 6, puis 7 tables de travail.

Présence d'élus et techniciens du Parc

Participation du duo de musicien Félix de St-Julien-Molin-Molette



Objectif et programme

Partir d'un dialogue critique pour imaginer le futur du territoire (afin d'alimenter l'écriture de la prochaine charte)

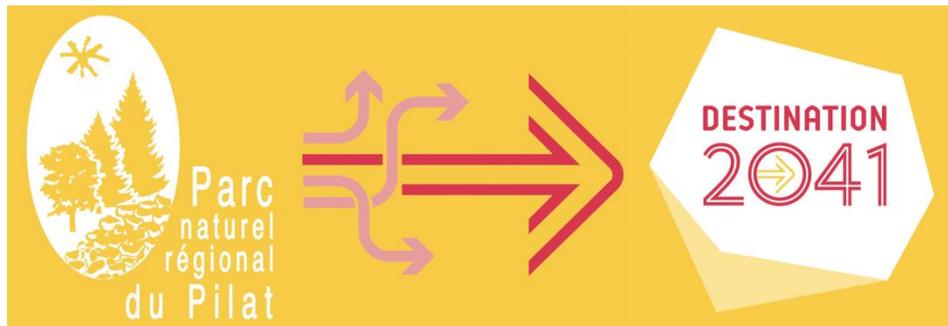
Temps 1 : introduction, sens et connaissance

Temps 2 : quelle charte pour quel Parc ?

Temps 3 : élaboration de la vision commune Parc du Pilat 2041

Temps 4 : des défis aux Grands Projets puis clôture musicale par *Félix duo guitare*

Temps 1 : Introduction



Ce qui est attendu du Parc

Le classement en tant que Parc est délivré par l'État à la demande de la Région pour une durée de 15 ans.

Ce n'est pas parce que depuis 1974 le Pilat a toujours été classé Parc que le renouvellement de ce classement est assuré.

Et à ce stade de nos travaux, il apparaît important d'expliquer ce qui est exigé d'un Parc ...

Comme nous sommes un vieux Parc, les exigences de l'État vis-à-vis du Pilat seront plus fortes qu'envers d'autres territoires plus récemment classés.

Nous allons devoir prouver que nous sommes collectivement engagés en faveur de la transition écologique et de la transition énergétique.

La situation climatique invite aussi l'État à nous demander d'être résolument engagés vers l'expérimentation de nouveaux modes de faire et de coopérer pour s'adapter au changement climatique.

Les Parcs naturels régionaux sont en effet des espaces d'EXPERIMENTATION. D'ailleurs, le slogan des Parcs n'est-il pas « Une autre vie s'invente ici ». Ce slogan doit être décliné concrètement dans la charte.

Les Parcs doivent aussi être des outils d'accompagnement du changement.

Nous devons obligatoirement poursuivre nos actions de préservation des ressources du territoire : eau, biodiversité, foncier ... notamment mais également penser à REDONNER de la NATURALITE à notre territoire, penser à la désartificialisation, à la renaturation. Et cela ne passera pas que par les seuls outils de planification tels que les Scots que nos travaux de charte vont impacter, il nous faudra être force de proposition pour être plus efficace en matière de gestion durable des ressources et globalement aller vers plus de sobriété dans la consommation de ces ressources

Ce qui est attendu du Parc

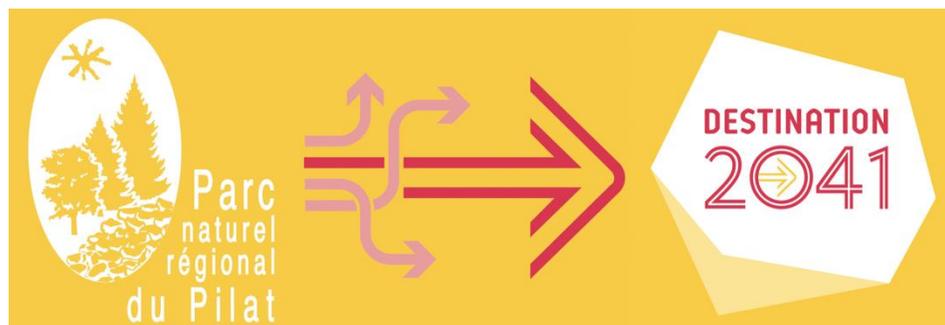
Dans les passages obligés : L'État nous demande de travailler à conforter nos connectivités écologiques (la Trame Verte et Bleue), de réduire la pollution lumineuse, de réglementer la circulation des véhicules à moteurs, voilà pour ce qui est des exercices obligatoires.

L'État attend également des objectifs en matière de qualité paysagère (OQP). Et pour le Pilat il ne s'agit pas de penser qu'à la seule préservation des paysages emblématiques mais il faut penser à RECREER DU BEAU.

Nous devons également contribuer aux objectifs de réduction des consommations énergétiques et d'émission de gaz à effet de serre, de production des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique ...

Enfin et du fait de notre situation géographique, nous devons faire de notre interdépendance avec les villes une force et non pas une faiblesse. Nous devons aussi réfléchir à notre EXTRATERRITORIALITE, c'est-à-dire la manière dont ce qui se fera d'innovant dans le Parc pourra se transférer au-delà du Pilat et en premier lieu sans doute dans nos villes portes. Une note d'enjeux écrite par l'État devrait prochainement nous être transmise pour préciser les attentes de l'État vis-à-vis de notre territoire.

Temps 2 : Quelle charte, pour quel Parc ?



Apport Kaléido'Scop : la charte souhaitée par le Parc

Une charte dans l'Esprit Parc

- Association des citoyens (expliquer / informer + être pédagogue)
- Particularités du syndicat mixte, ouvert
- Un étendard pour nos valeurs
- Inclusive de la diversité, avec l'ensemble des parties prenantes du territoire
- Contribution au renouvellement de la démocratie locale
- Elus aux mandats divers (parc, communes, comcom...)
- Manière indirecte d'administrer

Une charte qui fasse envie et qui ne fasse pas peur...

- Porteuse d'imaginaires positifs
- Outil de prise de conscience de l'exceptionnel et des spécificités de notre territoire
- Capacité à faire des contraintes des atouts
- Des ambitions atteignables et qui nous correspondent
- Acceptation du débat et de l'ouverture (l'ouverture est notre nature)
- Compréhensible par tous : déjargonage de rigueur, style de rédaction rigoureux et clair, simplicité d'approche.

Une charte réaliste en contexte incertain

- Pas une charte placard
- Une charte comme un événement
- Une charte adaptée aux enjeux, qui discerne et ne se perd pas dans les détails (éviter les dispersions, centrée sur ce qui est Pilat)
- Une charte organique, qui sait s'adapter

Une charte levier de développement

- Une charte locale, qui nous corresponde, qui s'ancre dans les racines du territoire
- On entre dans le Pilat et on vit la différence / on voit la différence
- Des projets communs et de la coopération villes-campagne
- Développement durable et soutenable, qui est vertueux et ambitieux
- Se faire du bien, prendre soin de chacun
- L'attractivité est renforcée : Parc comme terre d'ouverture et d'accueil
+ Adresse aux urbains, mise en dialogue avec les villes portes

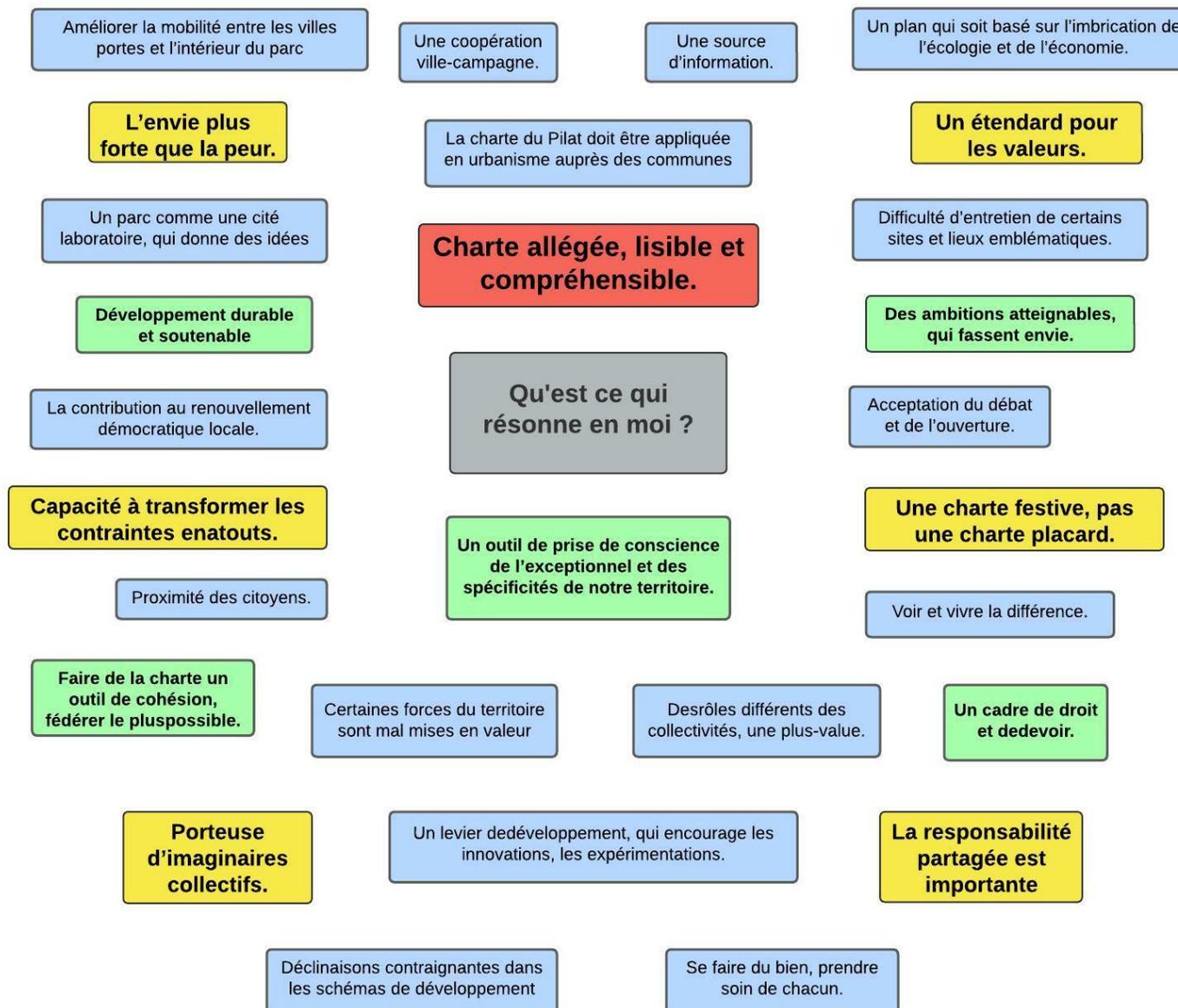
Une charte en responsabilité partagée

- Un cadre de droits et devoirs
- Une déclinaison contraignante dans les schémas de développement (SCOTs, SRADET...)
- Des rencontres multiples, mobilisatrices
- En faire un outil de cohésion, fédérer le plus possible
- Une charte pour tous, qui engage chacun
- Une histoire intégrée, des vécus actualisés : une entrée des nouvelles communes en équité de traitement avec celles entrées en 1974 (éviter un parc à 2 vitesses)

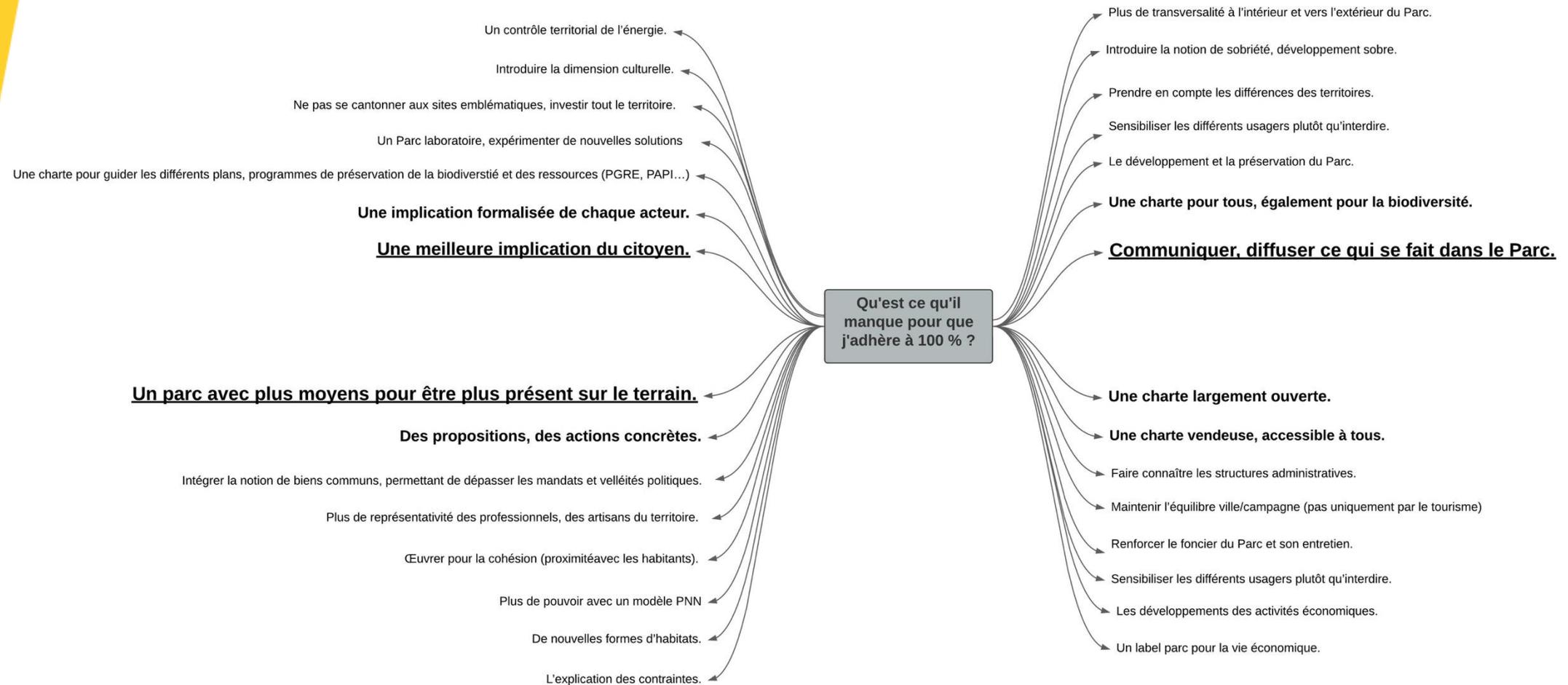
Une charte pour tous

- Une charte événement avec des rituels collectifs et une célébration festive
- Une implication équilibrée des citoyens, des associations, des entreprises et des institutions (communes, intercommunalités, départements, Région, Etat)
- Appropriation et communication :
 - Une institution au bon niveau, forte de sa dimension symbolique
 - Faire contribuer, faire connaître : des moyens originaux pour en parler
 - Déclinaison dans des objets originaux, multiplication des canaux

Qu'est ce qui résonne en moi ?



Qu'est ce qu'il manque pour que j'adhère à 100% ?



Comment cela pourrait s'incarner à l'avenir ?

La communication :

- Une meilleure communication sur les actions du Parc, une diffusion large (une charte en version BD).
- Un mini-journal ou newsletter, une version simple, communicante de la charte.
- Mettre en valeur ce qui est fait, en parler de manière positive.

Une valeur ajoutée démocratique :

- **Un conseil citoyen participatif force de proposition (discussion des projets d'aménagement).**
- Présenter aux conseils municipaux les enjeux climatiques, environnementaux et les actions, les méthodes adoptées par les PNR.
- Anticipation de l'évolution des législations futures (toits végétalisés, modèle local de lutte contre les incendies). Expérimentations.

Tension entre convaincre et contraindre :

- **Donner envie sans imposer des contraintes.**
- Autoriser, permettre au Parc d'avoir un rôle de « police ».
- L'accompagnement au changement de comportement (sensibilisation, information).
- Un Parc, comme une boîte à outil.

Les services :

- **Enrichir l'offre en transport en commun, définir les mobilités à l'échelle du Parc.**

Un événementiel :

- **Organiser des événements festifs répartis sur l'ensemble du Parc pour faire vivre la charte.**
- Des événements festifs, culturels pour la découverte des lieux.

Comment cela pourrait s'incarner à l'avenir ?

La cohésion :

- **Renforcer les occasions d'informer au plus près du territoire**
- Créer du lien avec les acteurs locaux (associations, entreprises...).
- Développer des outils de médiation.

La coopération :

- **Des habitants ambassadeurs du Parc (arrivants, anciens, jeunes).**
- Un accompagnement des communes au quotidien.
- Un partage d'expérience, de bonnes pratiques entre les communes du Parc et les villes portes.

La pédagogie :

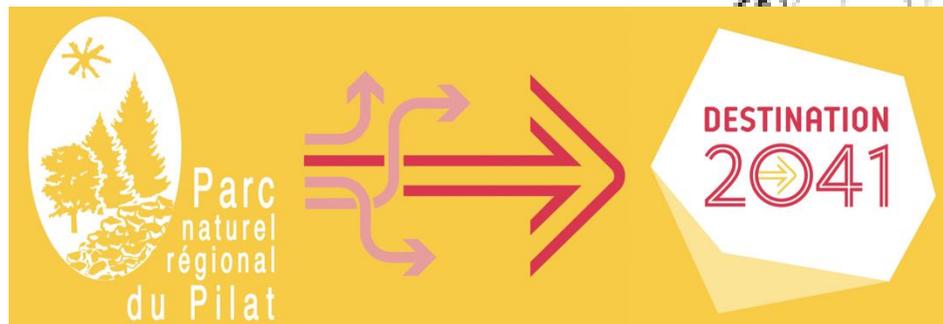
- **Inviter le Parc à des rencontres conviviales avec les élus, les habitants (nouveaux et anciens), les acteurs, les partenaires.**
- Des indices qui indiquent que l'on est dans le Parc (faciliter les comportements à adopter).
- Faire prendre conscience de l'importance vitale de la biodiversité.
- Des rendez-vous bilan, des actions menées avec et grâce au Parc.
- Garder une présence physique du Parc dans les communes (annexes, permanences)

Une identité :

- Créer un Label sur les productions alimentaires et autres.
- Un parc pour tous (présentation du Parc dans les écoles, les EHPAD...).
- Cibler la communication et l'inclusion vers les acteurs économiques (PME, artisanat, agriculture...).

Temps 3 : Vision partagée du Parc du Pilat 2041

L'identité



Trois séquences sur trois niveaux de vision: identité, finalités et activités.

Séquence 1 : identité

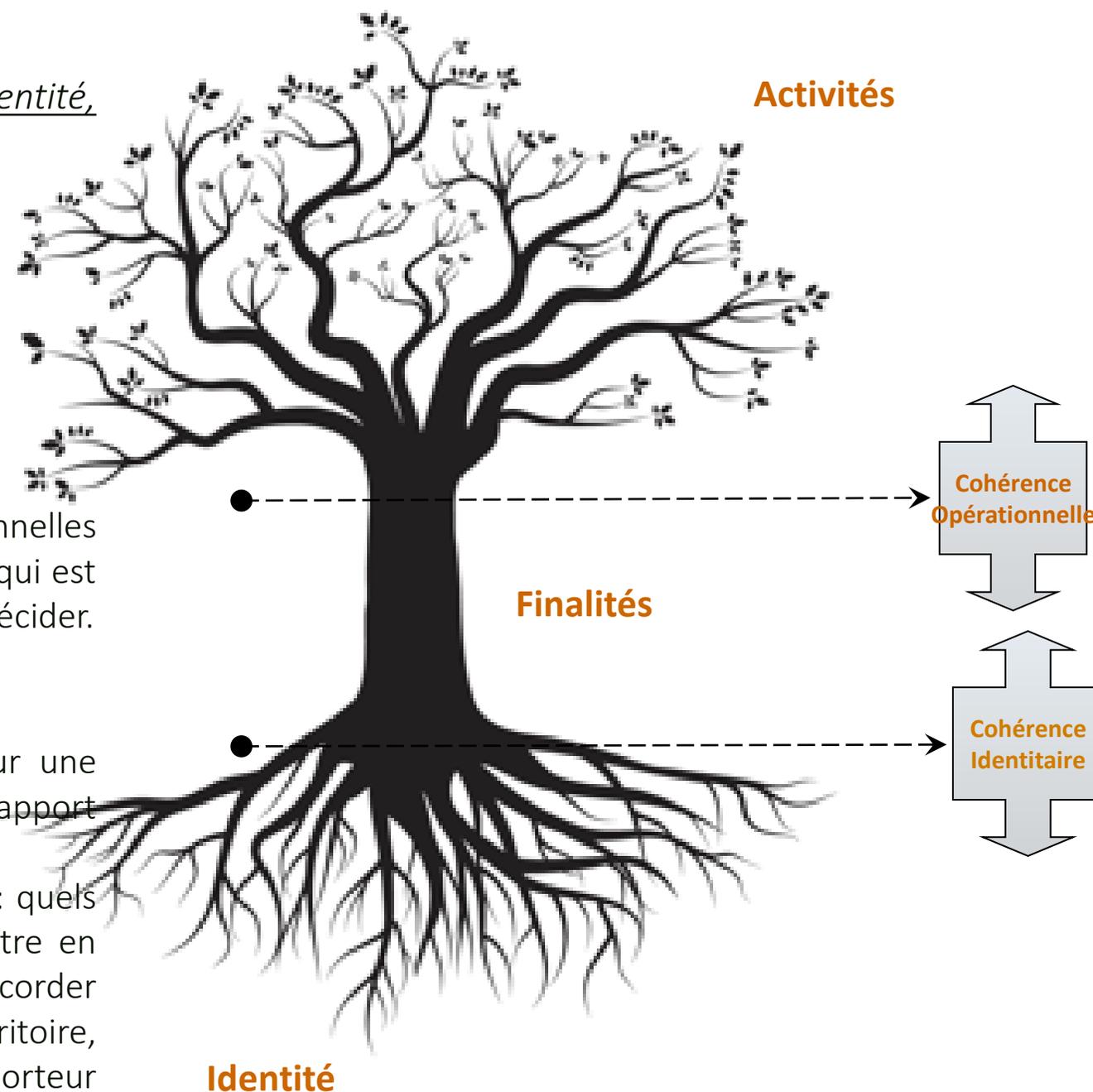
- Définition de l'esprit Pilat.
- Établir les valeurs Pilat.
- Développer et prioriser les missions du Parc.

Séquence 2 : finalités (Défis et stratégies)

- Chaque table rédige ses stratégies opérationnelles par défi à partir d'une matrice déclinant ce qui est à créer, à stopper, à atténuer, à amplifier, à décider.

Séquence 3 : activités

- Un ambassadeur pour chaque table va sur une autre table avec l'étoile des possibles en rapport avec le défi.
- L'ambassadeur anime un temps d'échange : quels sont le ou les 2 « grands projets » à mettre en œuvre pour répondre à la stratégie ? => S'accorder sur un **grand projet** (ambitieux pour le territoire, fédérateur de multiples parties-prenantes, porteur de l'identité et des valeurs Pilat).



Les valeurs du Parc

Préservation :

- La préservation de la biodiversité, de la nature, des savoir-faire, du patrimoine bâti, des ressources.
- La préservation du paysage (nature, patrimoine, biodiversité) par les activités économiques (agriculture, tourisme...).
- Prise en compte des objectifs par les habitants, les acteurs, les partenaires (sans faire musée).

Identité :

- La considération des identités, des spécificités (climatique, topographique, culturelles...) du Parc du Pilat.
- Accompagner les communes dans cette considération, intégrer les enfants au centre de la démarche.
- Humilité et modestie des habitants

Respect :

- Le préservation de la biodiversité et le respect de tous (ville/campagne, habitants/usagers, jeunes/anciens).

Transition :

- Adaptation, innovation, sobriété sont les clefs de la transition.
- Accompagner les changements de mode de vie.

Sobriété :

- Consommer moins de ressources pour les citoyens, les entreprises (industrielles, agricoles) et les collectivités.

Diversité :

- Encourager les mobilités collectives vers l'intérieur du Parc, créant une diversité entre les populations urbaines des villes portes et les ruraux (anciens et arrivants).
- Le respect de la biodiversité endémique par la suppression des monocultures sylvicoles et des coupes blanches (chemins abimés).

Les valeurs du Parc

Expérimentation :

- Le Parc comme **opportunité d'expérimenter** de nouvelles formes de mobilités, des actions touristiques, culturelles, économiques.
- Un appui technique et financier des porteurs de projets afin de trouver et de partager des solutions innovantes, créatives, pour les défis actuels et à venir.

Proximité :

- Les villes porte comme portes d'entrée (visiteurs, clientèle, consommateurs).

Concertation :

- **Gestion des conflits par des tables rondes de débat animées, réunissant différents acteurs, sur des problématiques variées et communes, aboutissant à des études, à des actions concrètes.**

Équilibre :

- **Symbiose, harmonie entre rural et urbain, entre les activités humaines et la biodiversité.**

Partage :

- Une volonté de partager (savoirs, cultures, ressources) qui passe par la communication et l'information.

Solidarité :

- **Plus d'équité dans le partage des ressources et des richesses du Parc.**

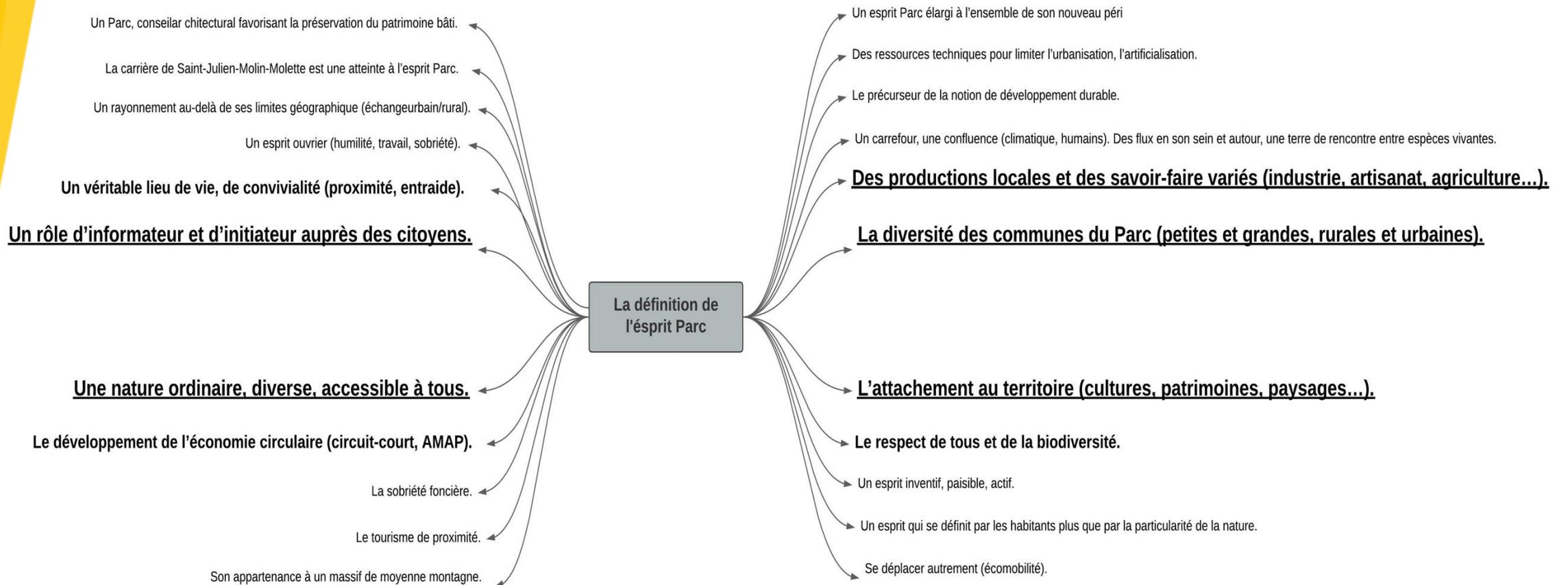
Coopération :

- **Une véritable coopération (communes, habitants, acteurs publics et privés), se compléter dans les compétences, favoriser l'entraide, le lien de proximité.**

Liberté :

- Vivre dans un espace préservé où il fait bon vivre (détente, loisirs, alimentation).

L'esprit Parc



Les 5 missions du Parc

Clarification des missions réglementaires :

1. Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel, paysager.

- Adaptation des termes, « préservation » plutôt que « protection ».
- Adaptation des enjeux sociétaux aux enjeux climatiques actuels et futurs.

2. Expérimentation et innovation.

- Développer de nouvelles cultures et techniques culturelles à l'échelle du territoire.
- Soutenir toutes les nouvelles formes d'activités (circuit court, économie circulaire, nouveaux paysans...).
- Anticiper la fin annoncée des véhicules thermiques, développer des alternatives à la voiture individuelle.

3. Aménagement du territoire.

- Concilier le développement des énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité
- Construire des logements qualitatifs et accessibles.

4. Développement économique et social.

- Soutien au maintien des services publics (santé, aide sociale, poste).
- Développer un tourisme plus responsable.
- Valoriser les ressources (agriculture, paysages, artisanat).
- Développer les emplois pour les jeunes.
- Concilier le développement économique et social à la protection de l'environnement.

5. Accueil, éducation et information.

- Démultiplier les moyens éducatifs en s'appuyant sur les relais communaux et associatifs.
- Rendre la charte accessible et compréhensible de tous, approprier le Parc.
- « Passer le relais », sensibiliser la jeune génération pour qu'ils portent le parc à leur tour ?
- « Faire avec », plutôt que « faire pour ».
- Marquer l'entrée dans le Parc du Pilat.

Les 5 missions du Parc

Priorisation subjective des missions :

Expérimentation et innovation.

- **Développer une nouvelle unité, un destin commun, une ambition commune.**
- Enjeux autour des énergies, du changement climatique, de la gestion des ressources.
- Développer des techniques et soutenir les nouvelles formes d'activités.
- **Un Parc, laboratoire, un territoire d'expériences, une expertise reconnue.**

Accueil, éducation et information

- **Sensibiliser à l'esprit Parc, à ses missions et ses enjeux.**
- L'élément humain comme levier de changement.

Développement économique et social.

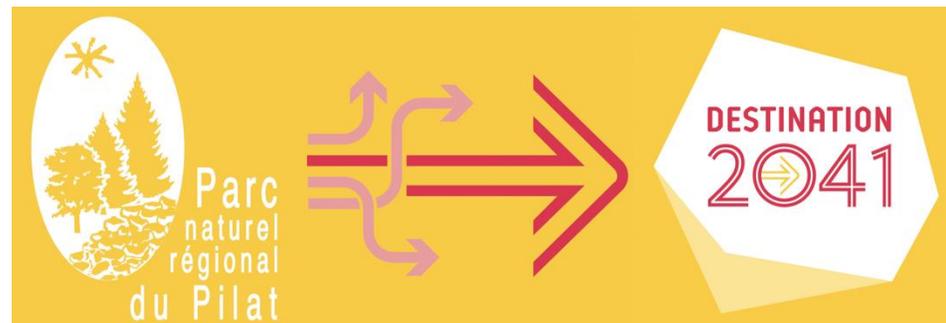
- Créer de l'emploi et accompagner les entreprises.

Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.

- La mise en valeur par les communes.
- La gestion des ressources naturelles.

Temps 3 : Vision partagée du Parc du Pilat 2041

Finalités et activités



Défi 1 : Rencontre et liens humains

Créer :

- **Un grand événement Pilat, un festival culturel, des moments de convivialité.**
- **Une culture commune pour une identité partagée (logo identitaire, marque Pilat).**
- Créer de l'envie, des initiatives au niveau des populations.

Développer :

- **Les centres-bourgs, par le commerce, les activités culturelles et associatives.**
- **Un lieu de rencontre, les marchés, les croisements d'activités, les tiers lieux...**
- Développer, créer des liens entre villages, associations et collectivités.
- Développer des systèmes de communications, d'informations permettant de gérer un calendrier commun.

Supprimer :

- Les inégalités dans l'accès à la culture et aux activités diverses pour les jeunes.
- Les freins à la communication pour les événements associatifs, culturels...

Décider :

- Des rencontres élus/citoyens (café du maire, café du Parc...).
- Réfléchir cette charte en ouverture.

Défi 1 : Rencontre et liens humains

Maintenir :

- **Le lien social et intergénérationnel.**
- **Renouveler les fêtes traditionnelles.**
- **L'accès aux mobilités douces sécurisées.**

Réduire :

- « L'entre-soi », les divisions entre néo et anciens.
- Les conflits entre les acteurs du Parc.
- Notre empreinte carbone.

Grand Projet : Créer une identité Pilat

- Créer des moments conviviaux pour se rencontrer et échanger sur les projets du Parc (café du Maire, café du arc, cinéma itinérant...).
- Un festival culturel du Pilat, de villages en villages, avec les acteurs locaux (associations, collectivités, commerces...).
- Développer une marque Pilat, l'action culturelle, le vivre-ensemble, ce qui favorisera une identité commune.

Défi 2 : Coopération et mutualisation

Créer :

- Des annexes de la Maison du Parc avec des habitants et usagers du Parc (sensibilisation, partage des produits du territoire).
- Un comité de décisions sur les projets d'aménagement et de développement du territoire.
- Un événement d'envergure, de notoriété, qui encre le Pilat et son identité.
- Des moyens de mutualisation, pour oublier l'individuel.
- Un rééquilibrage des emplois dans le Parc.
- Un document synthétique et clair reprenant la charte.

Développer :

- La cohérence entre les acteurs (privés et publics), les partenaires, les institutions.
- La présence sur le terrain, l'écoute des habitants.
- Développer une « ambassade » entre les villes, les communautés de communes et le Parc.
- Une communication partagée, mutualisée entre le Parc et les territoires de proximités.
- De la coopération dans les projets d'aménagement pour diminuer l'impact sur le territoire .
- L'implication financière des villes porte.

Supprimer :

- La redondance dans les sujets abordés par les collectivités.
- L'approche thématique pour plus de transversalités.
- Supprimer l'ego des communes et utiliser ce qui est fait à proximité.

Défi 2 : Coopération et mutualisation

Décider :

- Assurer l'accessibilité du Parc sans discrimination (villes/campagnes).
- Définir les compétences entre Parc et Intercommunalités.
- Réaffirmer le pouvoir de police des maires.

Maintenir :

- Le rôle de « puissance consultative » du Parc.
- Les expertises et les financements.

Réduire :

- L'impact de la communication (papier et numérique).
- Les contradictions dans les décisions, les projets.

Grands Projets :

- **Renforcer les compétences du Parc en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.**
- **Faire coopérer les différentes entités et mutualiser les actions, les ressources humaines et matérielles.**

Défi 3 : Reconquête et préservation

Créer :

- Adapter les plans de gestions forestières à la ressource en eau.
- Développer de vraies zones vertes protégées (PAEN, ZAP...).
- **Une coopération entre les différents acteurs de recherche et de gestion de la forêt.**
- Favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire.
- Mettre en valeur les services rendus par les écosystèmes et le rôle de la biodiversité.

Développer :

- **Des plans de gestion durable des ressources (forestière, eau...).**
- **Soutenir l'agroforesterie, la permaculture et le sylvopastoralisme (50 % biologique).**
- Un habitat préservant la biodiversité.
- La récupération et le traitement des eaux de pluie (agriculture, habitat).
- Redévelopper la culture des châtaigniers (réappropriation).

Supprimer :

- **Les plantations monospécifiques et l'accompagnement de ces gestionnaires.**
- Les parkings en goudron et redéfinir les projets futurs.
- La financiarisation de la nature.

Défi 3 : Reconquête et préservation

Décider :

- Ne pas accroître les surfaces d'activités et optimiser l'existant.
- Interdire les haies de thuyas.

Maintenir :

- La revitalisation des centres-villes.
- Un label, pour une agriculture dynamique et raisonnée.
- La gestion et la transition des sites fragiles, par convention
- Les outils réglementaires de la gestion de l'eau par type d'usage (PGRE)
- Une mosaïque de milieu, un équilibre, une mixité.

Réduire :

- **Contenir l'artificialisation et la bétonisation des sols**
- Les pesticides et produits de synthèse sur l'ensemble de la filière agricole

Grands Projets :

- **Créer des outils permettant la mise en valeurs et la préservation des ressources naturelles Natura2000, PAEN...) et des productions locales (AOC, marque Pilat...)**
- Lancer un grand plan forêt, permettant la multifonctionnalité, la diversité et son exploitation pour les besoins locaux en 2026 (avec le nouveau périmètre du Parc et la nouvelle charte).

Défi 4 : Pouvoirs et responsabilités

Créer :

- **Diversifier les instances démocratiques, leurs compétences et leurs fonctions ; un bureau du Parc (information et accueil des arrivants), un comité citoyen (diversité de la vie sociale) et inclure des techniciens / acteurs non élus dans le comité syndical**
- Donner une voix à la biodiversité dans les instances dirigeantes.
- Créer une police du Parc (OFB, police de l'eau).

Développer :

- **Une meilleure collaboration entre l'ensemble des élus communaux et le Parc.**
- **Une véritable gouvernance démocratique.**
- **Les élus portent la charte et ses valeurs, associer les CME et les CMJ dans sa co-construction.**
- Dans les discours, évoquer des situations, des sujets qui parlent à plus de monde.
- Modifier les statuts PNR pour intégrer les nouveaux rôles des intercommunalités.
- Une meilleure répartition des pouvoirs entre le comité syndical et la Région (trouver la bonne échelle).
- Prévoir l'animation quand on organise de la participation citoyenne et bien définir le cadre, les objectifs.

Défi 4 : Pouvoirs et responsabilités

Supprimer :

- Les discours tout fait, trop administratifs, jargonneux.
- Les redondances, le millefeuille administratif.

Décider :

- Pénaliser le non-respect des engagements (bonus / malus en fonction des efforts des collectivités).

Maintenir :

- L'envoi du résumé des décisions à l'ensemble du comité syndical.
- Un salarié de référence par commune.
- Une commune représente une voix.

Réduire :

- Réduire l'opérationnel sur les tâches partagées.
- Le poids de la Région dans les décisions, dans ses compétences.

Grands projets : Pouvoir de convaincre et responsabilité d'inciter

- Coopération entre les communautés de communes et le Parc pour définir une politique plus consensuelle que répressive.
- Créer un comité citoyen tiré au sort en y mettant les moyens (co-construction, codécision à déterminer et clarifier).

Défi 5 : Économie et durabilité

Créer :

- Un plan de communautés locales autour de l'utilisation des ressources.
- Faire découvrir les métiers que l'on peut exercer localement pour créer des vocations.

Développer :

- **L'économie circulaire, les emplois locaux (agriculture, numérique, tourisme...) pour pouvoir vivre sur place.**
- **Une communauté énergétique locale (production et consommation d'une énergie locale).**
- La diversification des productions agricoles.
- Le tourisme vert, l'offre d'hébergement et de restauration de groupe.

Décider :

- Trouver un juste équilibre entre écologie et économie au quotidien et dans la charte.
- La réhabilitation des friches industrielles en entreprises, en habitations ou en espaces publics.

Défi 5 : Économie et durabilité

Maintenir :

- Les espaces naturels et les activités écologiques.
- Les exploitations agricoles et sylvicoles.
- Les entreprises et productions locales.

Réduire :

- **La circulation des véhicules à moteur.**
- Notre production de déchets.
- Le nombre de demandeurs d'emploi.

Grands projets :

- Avoir la possibilité d'habiter, de travailler et de se divertir dans le Parc (sobriété).
- Augmenter la disponibilité de la ressource en eau dans le Pilat (tour à eau et canaux de captage / biefs aériens).

Défi 6 : Transition et adaptation

Créer :

- **Des groupements de propriétaires forestiers, une réserve foncière.**
- **Des systèmes de récupération des eaux pluviales à l'échelle individuelle et collective (arbre à pluie, forêt récupératrice).**
- Une ressourcerie favorisant l'artisanat et la réutilisation.
- Une stratégie alimentaire territoriale (maraîchage, polyculture, abattoirs de proximité...).
- Des instances de participation et décision citoyennes.
- Des moyens de communiquer et de se déplacer décarbonés.

Développer :

- **Les filières d'économie circulaire (circuit court, AMAP...)**
- **Une prise de conscience collective, une ouverture d'esprit.**
- **L'installation et l'accompagnement des producteurs agricoles et sylvicoles.**
- **Une meilleure gestion des espaces publics et des espaces commerciaux.**
- Des commerces ambulants, le recyclage des activités / équipements en lien avec le secteur de la neige.
- Une production locale de notre énergie.
- Les modes de communication (Illiwap Pilat).

Supprimer :

- **Les activités liées à la filière neige.**
- **L'affichage publicitaire, l'éclairage des enseignes, les grandes surfaces.**
- Les idées reçues sur les retenues agricoles, sur l'impact des énergies solaires.

Défi 6 : Transition et adaptation

Décider :

- Une offre de transport diversifié et coordonnée sur l'ensemble du Parc (doux, à la demande, collectif).
- Un plan d'action partenariale entre EPCI, communes, Parc et citoyens.
- Des expérimentations sur de nouvelles essences.
- La transition énergétique prévaut sur les conditions paysagères (photovoltaïque).
- Faire converger transition agricole et énergétique.

Maintenir :

- Des capacités locales de productions à taille humaine (matériaux, alimentation...).

Réduire :

- Nos modes de consommation (surconsommation, gaspillage...).
- Les déprises agricoles et les modèles agricoles intensifs.

Grands projets : Priorité de la transition sur nos autres valeurs.

- Tendre vers l'autonomie énergétique, alimentaire en initiant une économie circulaire qui n'est pas pour autant fermée sur le monde.
- Une agriculture locale, adaptée, soutenue par des circuits courts.
- Améliorer l'accès à un transport durable et sobre.
- Associer l'existant, l'ancien à un nouveauté plus sobre (structures, usages).

Défi 7 : Ouverture et accueil

Créer :

- Des bonnes conditions pour préserver et favoriser les services.
- Des emplois utilisant la ressource locale.
- Un habitat moins consommateur en foncier.

Développer :

- **Les hébergements et structures de séjours attractives (plus longs).**
- **La communication, en particulier pour les petits sites.**
- Des projets autour de la rénovation du bâti ancien.
- Redynamiser les centres bourgs par les activités culturelles.
- Les mobilités douces.

Supprimer :

- **Les cités dortoirs => accorder les rythmes pour favoriser le lien social, l'entraide.**

Décider :

- **Définir et être cohérent dans le tourisme que l'on souhaite accueillir.**
- Accueillir vraiment les nouveaux arrivants (pot d'accueil, présence du Parc, parrainage entres familles).
- Un projet de funiculaire entre Condrieu et La Chapelle.

Défi 7 : Ouverture et accueil

Maintenir :

- **Soutien et organisation d'événements au plus proche des défis du Parc (sensibilisation des différents publics).**
- Maintenir l'attractivité des communes par les services.
- Rénover, utiliser et valoriser le bâti ancien.

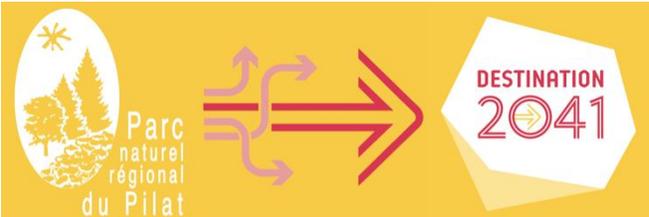
Réduire :

- La fréquentation en journée des sites connus.
- L'accès aux engins motorisés.
- **L'image traditionnelle de la maison individuelle.**

Grands projets : Créer une dynamique entre ancien et nouveau.

- Impulser des projets innovants autour de l'habitat ancien de centre-bourg pour favoriser la rencontre => « nos villages du futur ». Des projets avec une maîtrise d'œuvre partagée entre les communes ou autour d'un label.
- Temps d'accueil et de présentation du Parc aux nouveaux habitants. Journée découverte entre habitants et touristes (en covoiturage).

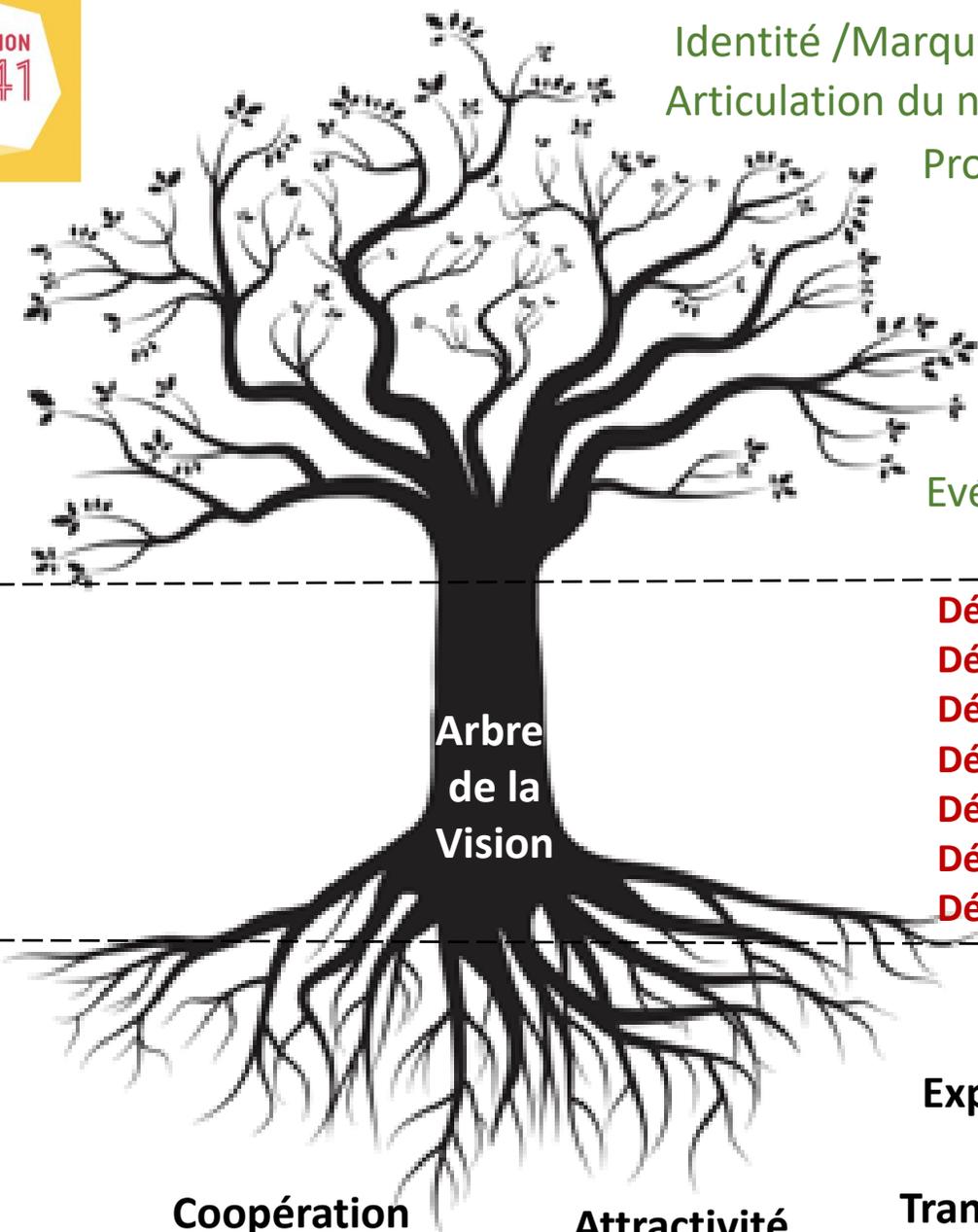
Synthèse partielle : Vision partagée du Parc du Pilat 2041



- Activités**
- 9 PLANS D'ACTIONS
 - 8 Qui?
 - 7 Grands projets

- Finalités**
- 6 Schéma d'organisation
 - 5 STRATEGIE
 - 4 AMBITIONS

- Identité**
- 3 VALEURS PRINCIPES
 - 2 MISSIONS
 - 1 VOCATION



Coopération et consensus EPCI-Parc Sobriété à tous les étages
 Nos villages du futur Aér-EAU biefs Festival Pilat
 Agriculture en circuits courts
 Identité / Marque Pilat Le Parc accueille ses habitants
 Articulation du neuf et de l'ancien
 Programme de mutualisation humaine et technique
 Boîte à outils *commune* de la préservation
 Economie circulaire ouverte au monde
 Plan forêt Pilat
 Conseil citoyen du Parc
 Événements / divertissement ...

- Défi 1 : rencontre et lien humain**
- Défi 2 : coopération et mutualisation**
- Défi 3 : reconquête et préservation**
- Défi 4 : pouvoir et responsabilités**
- Défi 5 : économie et durabilité**
- Défi 6 : transition et adaptation**
- Défi 7 : ouverture et accueil**

Coopération Attractivité TransitionS ...
 Liberté Humilité Sobriété Respect
 Proximité Pédagogie